

D.I.U. ÉCHOGRAPHIE D'ACQUISITION

Responsable Universitaire : Pr H. ROUSSEAU

en collaboration avec d'autres Universités

Durée : 1 an

Accès :

En Formation continue :

- Manipulateur radio DE titulaire d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,

Critères de sélection :

CV + lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)
+ acceptation par l'ARS du projet, acceptation prise en charge financière et de terrain de stage

Objectifs pédagogiques :

*Les modalités de l'exercice et son cadre juridique :

- Connaître l'article 51 de la loi HPST et ses modalités d'application,
- Connaître les éléments de cadrage nationaux (conseils professionnels).

*La demande d'examen :

- Connaître les critères d'une demande d'échographie conforme,
- Savoir mettre en place un processus de sélection des demandes pour l'EA.

*Le protocole de réalisation d'une EA :

- Connaître les avantages et les inconvénients de la protocolisation,
- Savoir reconnaître une situation sortant du cadre de l'EA et connaître la procédure à adopter.

*Le rôle du médecin responsable :

- Connaître le champ de responsabilité du médecin au sens de la loi HPST,
- Connaître le rôle du médecin et les modalités du contrôle de l'EA.

*L'iconographie de l'EA :

- Les modalités de recueil, de stockage et d'impression des images,
- Stockage et modalités d'utilisation des boucles vidéo,
- Connaître les critères de qualité ("photographique", annotations utiles,...).

*Le compte-rendu de l'EA :

- Le pré compte-rendu (modalités, contenu, limites,...),
- La validation médicale du compte-rendu de l'EA.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U.

Contrôle des connaissances – Évaluation :

TRONC COMMUN	MODALITES d'EVALUATION des acquis du DIU*		MODULES	MODALITES d'EVALUATION des acquis du DIU*	
	Présentiel			Examen final écrit	
	Examen final écrit			Epreuve finale pratique/simulation	
	Epreuve finale pratique/simulation			Validation de stage	

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 400 euros

Renseignements :

Mme SCHILTZ Claire – Tél : 05 61 32 33 50 - schiltz.c@chu-toulouse.fr
Service de Radiologie CHU Rangueil TSA 50032 - 31 059 Toulouse Cedex 9